



MOUVEMENT POP 2026

ACADÉMIE : LYON

POSTE :

- **Intitulé : Professeur documentaliste**
- **Code discipline : L0080**
- **Référence : 010-033-L0080**

Lieu d'exercice :

Numéro RNE : 0010975E

Nom établissement : COLLEGE JACQUES PREVERT

Adresse postale : 2 Bis Rue Jean Charnoz, 01630 Saint-Genis-Pouilly

Projet d'établissement et présentation de la structure :

Créé en 1974, le Collège Jacques Prévert a ouvert dans les anciens locaux de l'École du Lion. À la rentrée scolaire de 1975 les premiers cours ont été donnés dans les bâtiments actuels.

À la fin des années 1980, sous l'impulsion et grâce au concours de la commune de Saint-Genis-Pouilly, le Conseil Général a réalisé le bâtiment annexe ouvert en 1991 et destiné aux enseignements de technologie et de langues vivantes. Ainsi, le Collège Jacques Prévert, a su suivre l'évolution rapide des technologies et s'adapter en permanence pour dispenser aux élèves un enseignement moderne et attrayant.

La proximité de Genève et le CERN implanté en partie sur la commune de Saint-Genis donnent à l'établissement un caractère international qui se traduit par la présence d'élèves de 14 nationalités différentes. L'établissement compte cette année environ 702 élèves.

Le territoire sur lequel est implanté le collège J. Prévert est situé dans le bassin Ain Est de l'académie de Lyon, dans le département de l'Ain, à côté de Ferney-Voltaire, dans une région frontalière avec la Suisse.

Le collège est engagé dans de nombreux projets interdisciplinaires.

Il existe sur le territoire une offre culturelle variée grâce à la proximité de Ferney Voltaire et de Genève



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

De nombreux partenariats (culturels, éducatifs) permettent d'accompagner les élèves dans les différents parcours.

Une vigilance doit être présente concernant les difficultés afférentes à l'hébergement et au transport ; il est recommandé d'être véhiculé.

Il existe des possibilités de logement avec la commune de Saint Genis Pouilly.

Missions:

Les professeurs et les personnels d'éducation concourent à la mission première de l'École qui est d'instruire et d'éduquer afin de conduire l'ensemble des élèves à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle et sociale.

Ils préparent les élèves à l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière. Ils transmettent et font partager à ce titre les valeurs de la République.

Ils promeuvent l'esprit de responsabilité et la recherche du bien commun, en excluant toute discrimination. Les personnels ont un devoir de stricte neutralité politique et religieuse.

Compétences et/ou aptitudes attendues

Activités principales :

- Gérer des ressources documentaires multi supports (acquisition, traitement -analyse, indexation, catalogage- et conservation du fonds).
- Administrer les systèmes d'information documentaires et les portails.
- Mettre à disposition l'information et la diffuser.
- Élaborer des produits documentaires et éditoriaux (lettres électroniques, revues, panoramas de presse, dossiers documentaires, notes de synthèse, bibliographies).
- Organiser l'ensemble des ressources accessibles.
- Assister, conseiller et former les usagers à l'utilisation des méthodes et des outils de recherche.
- Faire acquérir des compétences en matière info-documentaire.
- Travailler en transdisciplinarité sur des projets.
- Contribuer à faire acquérir la maîtrise de la langue et la culture de l'information.
- Mettre en œuvre la politique documentaire de l'établissement.

Compétences spécifiques :

- Maîtriser les connaissances et les compétences propres à l'éducation aux médias et à l'information.
- Contribuer à définir et mettre en œuvre la politique documentaire de l'établissement.
- Assurer la responsabilité du centre de ressources et la diffusion de l'information au sein de l'établissement.
- Contribuer à l'ouverture de l'établissement scolaire sur l'environnement éducatif,



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

culturel et professionnel, local et régional, national, européen et international.

Savoirs et savoir-faire particuliers :

Organiser une progression, établir des liens professionnels avec les professeurs et les membres de l'équipe de direction de l'établissement.

L'entretien aura pour objectif de vérifier la motivation, les aptitudes et la connaissance des missions confiées aux personnels de direction.

CONTACT :

Pour toute question sur votre candidature :

Contact

Collège Jacques Prévert
50 rue des écoles, 01638 St-Genis-Pouilly
Tél : 04 50 42 25 25

Principale : Mme Catherine COURTOIS

Site Internet du collège : <https://jacquesprevert.ent.auvergnerhonealpes.fr/>

Courriel : ce.0010975e@ac-lyon.fr

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques :

Mme Béatrice CHIROUZE – IA-IPR Établissements et Vie Scolaire

Attention, pour valider votre candidature, vous devez candidater dans SIAM ET au travers de la démarche Colibris de l'académie de Lyon :

<https://portail-lyon.colibris.education.gouv.fr/personnels-enseignants-deduction-et-psy/2d-public-mouvement-interacademique/>

Les candidatures non réalisées dans SIAM ne seront pas prises en compte.

En cas de participation au mouvement inter académique et au mouvement POP, votre candidature au mouvement POP sera privilégiée.

En cas de candidatures multiples au mouvement POP pour lesquelles vous auriez été simultanément retenu, le poste sur lequel vous serez affecté correspondra à celui comportant le rang de vœu le plus élevé.

Toute affectation sur un poste POP entraîne pour l'enseignant retenu l'obligation de rester trois ans sur le poste avant de pouvoir candidater aux mouvements inter académique, intra académique et spécifique.